

Montreuil, le 12 Août 2016

**LE MINISTERE DE LA JUSTICE RESERVE
35 PLACES DE CRECHES EN ILE DE FRANCE**

Depuis de nombreuses années, notre organisation se bat pour la création de places de Crèches.

La ministère a donc décidé de réserver 35 places au 1 septembre 2016 sur l'Ile de France.

Le Groupe Babilou premier prestataire privé de crèche en France a obtenu ce marché public

Voici les lieux :

- Fresnes : 5 places
- Versailles:7 places
- Nanterres : 4 places
- Paris 19 eme : 2 places
- Savigny sur Orge 11 places
- Alfortville : 1 place
- Créteil:5 places

Notre organisation se félicite qu'enfin quelques places de crèches soient créés. Nous rappelons que la CGT demande la création d'un service public de la petite enfance.

Les membres CGT du CNAS

Ps : Le Cras et le DHRAS de Paris avec sa commission petite enfance devront affecter ces nouvelles places de crèches aux collègues demandeurs.

